

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCeX

**CIRCULAIRE**  
**Le 17 juin 2011**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ**  
**Breakwater Resources Ltd. (BWR)**  
**Acquisition et dividende spécial en espèces**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que la société Breakwater Resources Ltd. (« Breakwater ») a annoncé le 15 juin 2011 qu'elle avait conclu un accord (l'« Accord ») avec Nyrstar NV (« Nyrstar »), aux termes duquel Nyrstar acquerra toutes les actions émises et en circulation de Breakwater, par une offre d'achat amicale en espèces. Selon les termes de l'Accord, les actionnaires de Breakwater recevront 7,00\$CA en espèces pour chaque action ordinaire détenue. De plus, un dividende spécial en espèces de 0,50\$CA par action ordinaire sera distribué aux actionnaires de Breakwater inscrits à la fermeture des marchés le premier jour ouvrable précédant l'acquisition des actions par Nyrstar, conformément à l'offre.

Cette offre sera ouverte pour acceptation pendant au moins 35 jours à compter de son entrée en vigueur. La circulaire du conseil d'administration de Breakwater et la circulaire d'offre d'achat de Nyrstar devraient être envoyées aux actionnaires prochainement. L'offre est conditionnelle à l'acceptation d'au moins 66 2/3% des actions de Breakwater, ainsi qu'à l'obtention de toutes les approbations réglementaires nécessaires.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand  
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no: 111-2011